Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

J AND J PIZZERIA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 décembre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 28/11/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : J AND J PIZZERIA Capital : 10 000 euros. Siège : 8, rue de Dol, 35960 LE VIVIER SUR MER. Objet : Restauration rapide, préparation et vente de plats cuisinés et de boissons avec et sans alcool à consommer sur place, à emporter ou à livrer à domicile et plus généralement toute activité liée à la restauration. Durée : 99 ans. Président : M LA GRECA Jean demeurant 1, La Mulotais, 35120 MONT DOL, pour une durée indéterminée. Directeur général : M OLMI Julien demeurant 6, La Planche, 35120 HIREL. Directeur général délégué : M ELION Benjamin demeurant La Ville Piron, 22690 PLEUDIHEN SUR RANCE. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers. Immatriculation au RCS de Saint Malo.

Consulter cette annonce en ligne